

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARTIN LA GARENNE**  
**Séance du 05 novembre 2015 20h45**

<b>Convocation :</b> 30/10/2015	<b>En exercice :</b> 13
<b>Affichage :</b> 30/10/2015	<b>Présents :</b> 07
	<b>Votants :</b> 12

L'an deux mil quinze, le cinq novembre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique.

Etaient présents : Mesdames Deprez, Deviers,  
Messieurs Broegg, Champagne, Lemaire, Mauduit, Tiret

Absents excusés : Madame Szmiedt ayant donné procuration à Monsieur Lemaire,  
Monsieur Gélineau ayant donné procuration Monsieur Mauduit,  
Madame Barnabon ayant donné procuration à Madame Deviers,  
Monsieur Baron ayant donné procuration à Madame Deprez,  
Madame Aubé ayant donné procuration à Monsieur Broegg

Absent : Monsieur Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur Tiret

Après avoir fait l'appel individuel des membres du conseil municipal, le quorum étant atteint, Monsieur Champagne, maire, déclare le conseil municipal ouvert.

Approbation du précédent conseil municipal. Le précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération :  
-Virement de crédit, délibération acceptée à l'unanimité.

### **Rapport des commissions**

Monsieur Champagne propose d'inscrire Monsieur Tiret pour la commission des impôts.  
Monsieur Mauduit se propose lui aussi mais une seule place étant disponible Monsieur Champagne privilégie celle de Monsieur Tiret, cette proposition sera transmise en préfecture.

Il propose :

-Monsieur Tiret et Madame Deprez comme membres de la commission scolaire.

-Monsieur Baron et Madame Deprez comme membres de la commission du Port de l'Ilon.

Ces propositions n'étaient pas à l'ordre du jour mais à la demande de conseillers, un vote est demandé.

Résultat : 6 votes pour,  
6 abstentions.

Monsieur Champagne donne la parole aux commissions qui se sont réunies depuis le dernier conseil.

### **Urbanisme-travaux :**

Madame Szmiedt étant absente, Monsieur Lemaire fait un résumé de la réunion pour le PLU du 30/10 :  
-Le dossier avance, Monsieur Lemaire rappelle que tous conseillers peuvent assister à ces réunions.  
Seulement 4 conseillers ont participé à la dernière réunion.

Une réunion urbanisme a eu lieu le 02/11 :

- Le compte rendu a été envoyé à tous les membres de la commission.
- La commission demande une réunion de travail avec tout le conseil municipal pour un dossier en particulier.

Pour les travaux :

- Les places de parking devant la mairie sont terminées ainsi que la pose des balustrades.
- Les trottoirs, rue R. Lescène, route de Sandrancourt sont terminés, il reste le parking en lieu et place de l'ancien terrain des tennis.
- Madame Szmiedt a vu la Sté Colas, qui travaille actuellement sur la commune, pour refaire l'entrée du chemin des Hautes Poultières. Cela a été fait gracieusement.

### **Animation-sport-culture :**

-Halloween s'est déroulée le 30 au lieu du 31/10 à cause de la coupe du monde de rugby. Plus de 50 enfants entre St Martin et Sandrancourt et environ 100 personnes à la salle polyvalente pour le partage des bonbons et la dégustation de la soupe de potiron.

-Les cérémonies du 11 novembre ont lieu à 9h45 à Sandrancourt et à 11h15 à St Martin.

-Blues sur Seine l'après-midi.

-Le marché de Noël et le Salon de Peinture sont en préparation.

-L'installation d'un lampadaire pour éclairer le parking derrière l'école est en cour.

### **Finances :**

Monsieur Tiret proposera une réunion budget fin novembre/début décembre pour le budget prévisionnel 2016.

Il rappelle un point important, il faut réfléchir et lancer les investissements au Port de l'Ilon. Ils sont inscrits au budget depuis 2014 et vu les délais administratifs pour les appels d'offres et le lancement des travaux le risque est de commencer les travaux fin 2016.

Les investissements nous assurent les redevances de Sodeport durant toute la durée de la DSP.

## **Ordre du Jour**

### **1- Démission de conseillers municipaux :**

Monsieur Champagne donne lecture des courriers reçus concernant la démission de 2 conseillers municipaux :

- Madame Varvarais démissionne au 19 octobre 2015,
- Monsieur Lemaistre démissionne au 02 novembre 2015.

Les membres du conseil municipal enregistrent ces informations, une copie des courriers sera envoyée en Sous-Préfecture.

## 2- Contrat SEGILOG :

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services de la mairie arrive à échéance dans quelques semaines.

La Sté Segilog nous propose de renouveler ce contrat à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2015, pour une durée de 3 ans.

Le montant annuel pour la « cession du droit d'utilisation » s'élève à 2178€ H.T.

Le montant annuel « Maintenance et formation » s'élève à 242€ H.T.

Soit un total annuel de 2420€ H.T.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil autorisent Monsieur le maire à signer ce contrat.

Dit que ce montant est prévu au budget de fonctionnement 2015 de la commune et sera reporté sur 2016.

## 3- Nouvelle délibération sur la Convention de fonctionnement des services communs constituant la plateforme de services aux communes de la CAMY,

Monsieur Champagne rappelle la délibération n°069/15 prise lors du dernier conseil municipal.

Il avait présenté la convention de fonctionnement des services communs constituant la plateforme de services aux communes de la Camy.

Les services communs créés sur les fonctions supports sont les suivants :

Droit des sols, commande publique, juridique, Finances Ressources humaines et mutualisation, système d'information géographique (SIG).

La convention informe de la durée, des missions proposées, des prestations par niveau, des modalités de remboursement des frais de fonctionnement de la plateforme des services, des conditions des responsabilités.

Après délibération, avec 9 voix contre et 5 pour, à la majorité, le conseil municipal n'avait pas validé pas cette convention.

Après échange avec le Président de la CAMY, vu les prestations proposées dans ce projet de mutualisation, cette délibération est à nouveau présentée aux membres du conseil municipal.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents le conseil municipal valide la convention de fonctionnement des services aux communes de la CAMY.

## 4- PLUi transfert CAMY:

Monsieur Champagne présente un courrier et une délibération de la CAMY du 14/10/2015.

Courrier concernant :

- Transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme tenant lieu et carte communale »
- la demande de la Camy à l'EPCI nouvellement créée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 de reprendre et mener à bien l'ensemble des procédures d'évolution légère (modification de la révision simplifiée) ou lourdes (révision générale des PLU ou transformation des POS en PLU) en lieu et place des communes et avec leur accord, et de les finaliser dans un délai de 2 ans.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne un avis favorable à ce transfert.

### 5- Virement de crédit :

Après recherche et échange avec la Trésorerie, suite à des changements de propriétaires il est nécessaire d'effectuer une annulation de titres sur une année antérieure (2012).

En comptabilité cette opération se fait par un mandat au compte 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs », ce compte n'est pas suffisamment approvisionné, il faut faire un virement :

Compte 673 Titres annulés sur exercices antérieurs : +3000€

Compte 022 Dépenses imprévues : -3000€.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise ces virements de crédits.

### Tour de table :

Madame Deviers regrette le climat délétère, elle fait partie de la commission scolaire et elle n'a pas été informée des différentes sorties TAP programmées et effectuées.

Monsieur Champagne prend note de sa remarque et va programmer prochainement une réunion de la commission scolaire.

Monsieur Mauduit informe de la participation communale au SMSO qui est de 0.50€ par habitant.

Madame Deprez annonce une sortie pour les aînés le 18 décembre.

Monsieur Champagne revient sur les travaux au Port de l'Ilon. Les travaux seront bientôt lancés.

Concernant le problème avec les 2 familles, des propositions leurs ont été faites. Il ne prendra pas la responsabilité d'une perte financière et le risque d'un procès. La commune a perdu un an et demi. Il est tant que les choses avancent dans le bon sens.

### Dans la salle

Diverses questions sont posées :

Signification de SMSO : Syndicat Mixte Seine et Oise

Rue du Vieux Puits (n°244) les trottoirs sont étroits et les caniveaux vétustes.

Pourquoi Monsieur Lemaistre a démissionné ?

Monsieur Champagne a-t-il essayé de le retenir ? Monsieur Champagne lui répond : oui mais en vain.

Combine de démission pour de nouvelles élections : Monsieur Lemaire l'informe du chiffre : 5

Comment sont organisées les commissions ?

Une place handicapée est prévue devant l'église ? Oui mais en attente.

Des administrés ont quelques difficultés pour entrer leurs adresses mail sur le site. Monsieur Broegg se propose de le faire à leur place.

A-t-on des informations sur le PC Chemin des Valopes ?

M. CHAMPAGNE a procédé au retrait de ce permis de construire. Si une nouvelle demande est faite elle sera étudiée.

Un bornage a été enlevé pendant les travaux d'assainissement chemin des Longues Raies.

Sur ce même chemin et à l'angle de la Sente Jean Gabriel, il est demandé à la commission urbanisme de vérifier la clôture qui dépasse sur la route.

Des questions sont posées sur l'assainissement à Sandrancourt et l'enfouissement des réseaux, sur les dépôts sauvages, sur des dégradations Chemin de la Villeneuve.

Clôture de la séance à 22h04